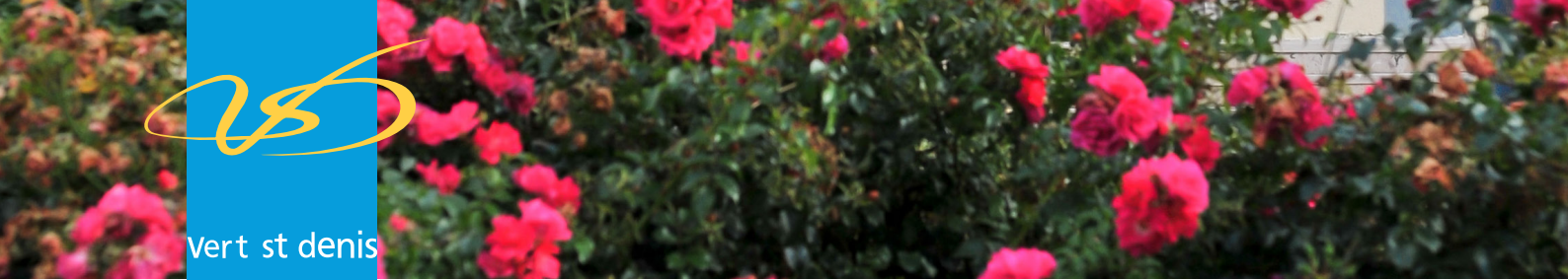




[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

LE MAGAZINE MUNICIPAL // MARS 2014 // N° 77 //

# REFLETS DE VERT





## UN LIVRE, UNE COMMUNE

### L'activité fête ses 10 ans

Samedi 25 janvier, 10 bougies ont été soufflées pour les 10 ans d'activité de « Un livre, une commune » à la maison des Loisirs et de la Culture de Cesson et Vert-Saint-Denis. Activité animée par René Lebuchoux et une équipe de bénévoles.

Au cours de cette manifestation, Sylvain Pattieu a reçu le prix « la Plume d'Or 2013 » pour son premier roman *Des impatientes* aux éditions du Rouergue. Le prix lui a été remis par Geneviève Damas, lauréate 2012, venue de Bruxelles pour honorer cette cérémonie. Sylvain Pattieu est maître de conférences en histoire à l'université Paris-VIII. La soirée fut riche en événements culturels : chants d'Orane Victoire accompagnée de Thomas Cubel, danses chorégraphiques des ateliers de la MLC animés par Catherine Roméro, lectures *Des impatientes* par Christine et Karen, bibliothécaires à Vert-Saint-Denis, lectures de poèmes par les auteurs de la revue *la Grappe*, chants et lectures par Terra Nostra.



## EXPOSITION

### Rendez-vous d'artistes

Régulièrement les locaux de la bibliothèque municipale, place Condorcet, accueillent des expositions d'artistes. Du 25 janvier au 15 février, Christine Bezol et Élisabeth Creusot présentaient au public une magnifique exposition d'art plastique intitulée « Nature et Couleurs », avec un très grand réalisme dans les sculptures de Christine et des harmonies de couleurs et de formes dans les peintures d'Élisabeth. Ce fut un vrai régal visuel pour les visiteurs.



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Des conférences au service de la planète

Après les enjeux autour de l'eau et des énergies, l'association DDNA, (Développement durable notre avenir,) propose depuis novembre, un cycle de cinq conférences autour de l'alimentation avec, chaque mois, un débat autour d'une problématique différente liée à l'alimentation ; faim dans le monde, gaspillage, alimentation de 9,5 milliards d'hommes en 2050, sécurité alimentaire, pesticides, OGM, ressources en poissons de mer surexploitées, agriculture, etc. Celle du 13 février, accueillait, le biologiste marin, Cédric Javanaud (en blanc sur la photo, entouré des membres de l'association). La prochaine et dernière conférence de ce cycle se tiendra le 13 mars, à 20 h 30, à la Ferme des Arts, sur le thème : « Des aliments sûrs et sains : une agriculture durable est-elle possible ? » Des conférences-débats qui connaissent un succès grandissant.

Pour respecter l'égalité entre tous les candidats, imposée par l'article L. 52-1 du Code électoral, à l'approche de l'échéance électorale qui a lieu ce mois-ci (voir pages 7 à 10), ce numéro paraît sans l'éditorial du maire, ni la tribune d'expression de l'opposition.

#### LA MAIRIE :

2, rue Pasteur  
77240 Vert-Saint-Denis  
Tél. : 01 64 10 59 00  
Fax : 01 64 10 59 10  
www.vert-saint-denis.fr  
mairie@vert-saint-denis.fr  
Facebook :mairievertsaintdenis

#### HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h  
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
Samedi : 9 h - 12 h



TEMPS FORTS	PAGE 2
ÉDITO	PAGE 3
BRÈVES	PAGE 4
PROJET DE VILLE	PAGE 5
BRÈVES	PAGE 6
DOSSIER	PAGES 7 À 10
CULTURE	PAGE 11
VIE SPORTIVE	PAGE 12
AGENDA	PAGE 13
LIRE ET JOUER	PAGE 14
BRÈVES - TRIBUNE	PAGE 15
ANNONCES ÉVÈNEMENTS	PAGE 16

facebook : mairievertsaintdenis

MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES // DIRECTEUR DE PUBLICATION : Éric Bareille // Élu chargé de la communication : Luc de Monsabert // RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre // RÉDACTION : Laurent Tangre. Remerciements aux personnels de la mairie pour leur contribution, notamment Christine Larivière, Isabelle Vinzent et David Médina. // PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre - Marc Langlois // Création graphique : Sophie Hochart et Frédérique Brengues // Maquette : Laurent Tangre // Correcteur typographe : Juhel Puifourcat // Impression : LVRI-GRENIER // Tirage : 3 100 exemplaires - Numéro 77 - Mars 2014 // Site Internet : www.vert-saint-denis.fr // Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr



## CULTURE ET ENVIRONNEMENT

### La maison forestière de Bréviande va recouvrir une nouvelle vie !

Deux associations à vocation environnementale et un artiste-sculpteur vont désormais occuper la maison forestière située au cœur du bois de Bréviande. L'Agence des espaces verts, gestionnaire et aménageur de la forêt pour le compte de la région, a décidé de mettre cette maison fo-restière à disposition du GABI, Groupe d'apiculteurs de Bréviande intercommunal, de Nature environnement 77, qui fédère des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie dans le département, et d'un artiste local, M. Sibut, susceptible de proposer des ateliers de sculpture à destination de personnes mal et non voyantes. L'objectif est de donner une nouvelle vie à ce bâtiment, vestige de l'histoire locale, construit en 1870 à quelques pas de l'ancien grand domaine du château de Bréviande. Les lieux vont être utilisés par M. Sibut comme atelier de sculpture, et par les associations comme bureaux et lieux de réunion mais pas seulement : le GABI a l'idée d'implanter des ruches dans les jardins de la maison, et d'y organiser des animations pédagogiques visant à faire découvrir le monde des abeilles... Toutes les initiatives en faveur de l'éducation à l'environnement et de la culture seront les bienvenues !



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### Temps de formation

Les nouveaux élus au conseil municipal des enfants ont suivi une formation le samedi 18 janvier. À l'ordre du jour : portrait chinois, droit à l'identité, « être citoyen », fresque citoyenne, visionnage d'un petit film, plage de détente et jeux, travail sur thèmes et projets, répartition dans des commissions. Les enfants ont passé une journée très riche en apprentissage et en dynamique de groupe. Ils sont donc prêts à assurer leur rôle d'élu et représenter, à leur hauteur, la ville de Vert-Saint-Denis. Un grand merci à l'association « initiative et changement » pour leur temps de formation, ainsi qu'aux deux animateurs du CME, Amandine et David.

## ACCUEIL DE LOISIRS

### Hadjimé

Hadjimé, c'est l'annonce qui fait débiter ou reprendre le combat au judo. Durant le mois de janvier, les enfants volontaires fréquentant l'accueil de loisirs périscolaire de Louise-Michel ont été initiés le mardi 28, à des jeux d'opposition, dans l'esprit du judo. Le jeu de l'œuf où l'un doit protéger son œuf en restant sur le ventre tandis que l'autre doit le retourner tout en restant sur les genoux et sans toucher à l'œuf (balle en mousse). Le jeu du foulard : un joueur met le foulard derrière son pantalon et doit éviter que son adversaire lui retire tout en gardant les mains sur les épaules de son rival. Cette initiation a donné lieu, deux jours plus tard, le jeudi 30, à un tournoi par catégorie de poids. Amusement garanti, avec des notions d'agilité, de force et de stratégie à la clef ! Les participants filmés lors de cet événement vont créer leur vidéo-montage en guise de souvenir.



## SOLIDARITÉS LOCALES

### Appel aux bénévoles

Chaque année, des bénévoles de la commune ou des environs consacrent un peu de temps aux autres. Certains visitent les personnes âgées durant l'été, d'autres aident les enfants à faire leurs devoirs ou accompagnent des personnes dans leurs démarches administratives, etc. Toutes les idées et les bonnes volontés sont bienvenues. Vous avez un peu de temps et vous souhaitez le consacrer aux autres, prenez contact avec le service des Solidarités sociales de Vert-Saint-Denis au 01 64 10 59 25 ou 51 72.

# BUDGET COMMUNAL

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA VILLE S'EST TENU LE 27 JANVIER DERNIER

Ce débat permet de faire un bilan sur la situation financière de la collectivité et de proposer les grandes lignes directrices du budget à venir. Il précède de deux mois environ l'examen du budget primitif qui se tiendra le 10 mars. L'intérêt est d'informer l'assemblée délibérante de l'évolution de la situation financière de la collectivité, de présenter la situation financière de l'exercice écoulé, de mettre en lumière certains éléments, de discuter des orientations budgétaires et de vérifier la pertinence des lignes d'actions proposées par l'équipe municipale.

## CONTEXTE NATIONAL

L'État réalisera, en 2014, plus de 8,5 milliards d'euros d'économies. À ce titre, les collectivités locales sont associées à l'effort national de redressement économique. Ainsi la dotation globale de fonctionnement (DGF) subira une baisse de l'ordre de 3,3 %.

## CONTEXTE LOCAL

L'élaboration du budget primitif revêt, cette année, un caractère particulier en raison des élections municipales. Toute orientation ou projet nouveaux seront étudiés avec l'équipe municipale issue des scrutins et les ajustements nécessaires seront apportés dans le courant de l'année, en fonction des priorités définies et des ressources disponibles au sein des services. Les résultats provisoires de l'année 2013 s'établissent avec un résultat de fonctionnement (hors excédent antérieur) estimé à environ 400 000 euros et un excédent cumulé (avant affectation) d'environ 1,2 million d'euros.

Ce résultat positif de fonctionnement est une conjonction de facteurs :

- faible hausse des dépenses générales : aux alentours de 1,5 % (hors réfection du lavoir de Pouilly) ;
- très faible hausse des charges de personnel : moins de 1 % ;
- quasi-stabilité des autres charges courantes et financières.

Ces dépenses contenues confirment les efforts soulignés par le trésorier dans son rapport portant sur les années 2007 à 2011 dont de larges extraits avaient été retracés lors du débat d'orientations budgétaires 2013.

## LES GRANDS CHOIX STRATÉGIQUES AFFICHÉS SE DÉCLINENT EN CINQ GRANDS AXES :

- Poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement (une priorité dans un contexte national de réduction des dépenses publiques) tout en maintenant des services publics de qualité.
- Maintien de l'ensemble des tarifs municipaux.
- Maintien du même niveau de fiscalité qu'en 2013, resté stable depuis 2009, dans un contexte de faible croissance, afin de ne pas alourdir le poids de la fiscalité locale (part communale) dans le budget des ménages.
- Maintien d'un niveau d'autofinancement. L'axe est le même depuis 2010 à savoir : la mobilisation de l'autofinancement de manière stable, avec un recours modéré à l'emprunt pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune.
- Maintien d'un bon niveau d'investissement pour répondre aux besoins de proximité (hors contrats de subvention).

## LES GRANDS INVESTISSEMENTS

Ces investissements sont fondés sur : la poursuite des actions déjà engagées (soit lancées antérieurement à 2014, soit faisant l'objet d'un marché notifié ou en passe de l'être), la continuité normale du service public, l'entretien du patrimoine bâti et voirie et le renouvellement du matériel. Parmi les dépenses d'équipement on notera les travaux à réaliser dans les cuisines de la restauration scolaire, en vue de rénover et d'adapter les locaux en intégrant l'évolution des effectifs, les actions de sécurité avec la pose des six caméras de vidéo-surveillance. Enfin divers travaux d'entretien et de réparation sont prévus sur l'ensemble des groupes scolaires et à l'Hôtel de ville (réhabilitation thermique). Une étude sur l'extension du cimetière est prévue, des travaux de voirie et des réfections de trottoirs (notamment rue du Plat d'étain et rue des Lauriers roses), se poursuivront après examen des priorités en comités de quartier et des travaux d'éclairage public permettront de changer progressivement l'ensemble des points lumineux de la ville.

## DU NOUVEAU POUR LES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS

Le syndicat CFDT met en place une permanence à la MASA (maison des Associations Salvador-Allende, quartier de Plessis-le-Roi) à Savigny-le-Temple, le deuxième jeudi de chaque mois de 14 heures à 17 heures, les 13 mars, 10 avril, 15 mai et 12 juin 2014. Adhérents et sympathisants de la CFDT, venez poser des questions, vous informer. Toute correspondance est à adresser à : CFDT, UL-retraités, MASA, rue de Rougeau, cedex 25, boîte n° 13, 77 Savigny-le-Temple.



## MUSIQUE AU CŒUR

### Bienvenue aux choristes

Les choristes du Chœur du Balory reçoivent, le premier week-end d'avril, 60 choristes alsaciens de l'ensemble Vocalia de Brumath (près de Strasbourg). Ils donneront un concert commun, le samedi 5 avril à 20 h 30, en l'église Saint-Aspais de Melun. Des œuvres de Haydn, Banchieri, ainsi qu'un ensemble de pièces classiques et contemporaines seront interprétés, dirigés par les chefs de chœur des deux chorales : Bruno Langlois, Jocelyne Reinbolt et Alexandre Wendling. Les choristes du Chœur du Balory avaient eu le plaisir, en décembre 2012, d'être accueillis en Alsace par les choristes de Vocalia pour un concert commun de Noël. Un rendez-vous à ne pas manquer pour cette soirée musicale unique. Entrée libre.

## CONCERT

### Chœur de femmes Chantevert

De Schubert à Stravinsky, c'est une promenade musicale printanière que vous propose le Chœur de femmes Chantevert de Cesson et Vert-Saint-Denis, le dimanche 6 avril à 15 heures, dans l'église de Vert-Saint-Denis. Tarifs : 10 euros, 5 euros tarif réduit (moins de 18 ans, étudiants, chômeurs) et gratuit moins de 10 ans. Pour tout renseignement et réservation : Liliane Sossa 06 07 59 90 44 ou [liliane.sossa@wanadoo.fr](mailto:liliane.sossa@wanadoo.fr)



## CONFÉRENCE-DÉBAT

### Une agriculture durable est-elle possible ?

Dans le cadre de son cycle de conférences autour de l'alimentation, l'association Développement durable notre avenir, en partenariat avec la maison des Loisirs et de la Culture de Cesson et Vert-Saint-Denis, propose un échange, le jeudi 13 mars à 20 h 30, à la Ferme des Arts (60, rue Pasteur), sur le thème : *Des aliments sûrs et sains : une agriculture durable est-elle possible ?* Comment une agriculture durable, reposant sur des systèmes de production économes et autonomes encrés sur leurs territoires, peut relever les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux d'aujourd'hui ? Avec Goulven Lebahers, coordinateur national des activités agriculture durable de la Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) Campagnes vivantes et du RAD (Réseau agriculture durable). Entrée libre.



## COMITÉ DE JUMELAGE

### Soirée dansante



Le comité de jumelage avec l'Espagne organise une soirée dansante, avec paëlla et animation musicale, le samedi 8 mars, à 20 heures, salle Jean-Rostand. Tarifs adultes 28 €, adhérents 22 €, enfants de 6 à 12 ans 10 €, gratuit moins de 6 ans. Inscriptions auprès de Chantal Veyssade au 01 60 63 00 89 ou Josiane Gillonier au 01 64 41 06 46.

## ÉLAN 2

### Brochure 2014

L'association Élan 2 organise, en juillet et août 2014, deux séjours de 21 jours d'accueil temporaire pour adultes en situation de handicap mental. Ces séjours ont lieu en Haute-Loire, au village des Estables. L'hébergement est proposé en chambres doubles ou triples avec accueil en pension complète. L'association assure la responsabilité des transports avec ses minibus, l'encadrement spécialisé, l'organisation des activités. Les séjours s'appuient sur une découverte de l'environnement. Ils permettent un renforcement de l'autonomie, un accès à la mixité sociale et à la citoyenneté grâce à la participation aux manifestations locales (marchés, fêtes, spectacles, tourisme, etc.) Pour tout renseignement ou information, demandez la brochure 2014 : Élan 2 - 5, rue du Gros-caillou, 77240 Cesson. Téléphone : 01 64 41 09 38 . Courriel : [elan-2@orange.fr](mailto:elan-2@orange.fr)

## JEUNESSE

### La Salamandre fait son show



En partenariat avec la maison des Loisirs et de la Culture, le service Jeunesse organise un spectacle, le samedi 7 juin, à la Ferme des Arts. Au programme, des shows de danseurs et de chanteurs avec une surprise pour clôturer le spectacle. Si vous êtes intéressé pour participer à ce spectacle comme organisateur ou artiste, venez vous renseigner à la Salamandre (espace Jeunesse) ou au 01 64 41 69 20.

## VISITER LE CROISIC

Du 16 au 24 juin 2014, le club des anciens propose un voyage au Croisic (Loire-Atlantique). Tarif : 733 euros (tout compris) et voyage en car. Il reste quelques places disponibles. Contacter le club au 01 64 10 59 23 le mardi après-midi.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES, 2 VOTES EN 1

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS. POUR LA PREMIÈRE FOIS, CES ÉLECTIONS SERONT ÉGALEMENT INTERCOMMUNALES : LES HABITANTS ÉLIRONT AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT LES CONSEILLERS QUI SIÉGERONT AU SYNDICAT D'AGGLOMÉRATION NOUVELLE (SAN) DE SÉNART. MAIS ATTENTION IL N'Y AURA QU'UN SEUL BULLETIN DE VOTE ET COMME À CHAQUE ÉLECTION, IL EST INTERDIT DE RAYER UN NOM OU D'ÉCRIRE SUR LE BULLETIN SOUS PEINE QUE CELUI-CI SOIT CONSIDÉRÉ COMME NUL. DERNIÈRE CONSIGNE N'OUBLIEZ PAS VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ.

# ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

**POUR LA PREMIÈRE FOIS, LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SERONT ÉGALEMENT INTERCOMMUNALES : LES HABITANTS ÉLIRONT AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT LES CONSEILLERS MUNICIPAUX MAIS AUSSI CEUX QUI SIÉGERONT AU SYNDICAT D'AGGLOMÉRATION NOUVELLE (SAN) DE SÉNART**

**E**n France, l'élection municipale permet d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune. Ceux-ci sont appelés conseillers municipaux. Ils élisent en leur sein le maire, qui préside le conseil municipal, ainsi que les adjoints. L'élection municipale se déroulera les 23 et 30 mars 2014. La durée du mandat est de six ans. Les dernières élections municipales s'étaient tenues les 9 mars et 16 mars 2008.

## 29 SIÈGES DE CONSEILLERS À POURVOIR

Le nombre de conseillers municipaux est calculé en fonction de la population.

À Vert-Saint-Denis, avec 7.089 habitants (chiffre Insee 2011), la population se situe dans la fourchette de 5 000 à 9 999 habitants, le conseil municipal sera donc pourvu au total de 29 conseillers.

## UNE PARITÉ OBLIGATOIRE

Désormais, à partir du seuil de 1.000 habitants, les listes pour les municipales doivent être composées d'autant d'hommes que de femmes, avec alternance obligatoire des noms : un homme/une femme ou inversement. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Et, comme dans les petites communes, le dépôt d'une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin.

## 1<sup>ER</sup> TOUR LE DIMANCHE 23 MARS

Dans les communes de 1.000 habitants ou plus, le scrutin municipal est un scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire pour la liste arrivée en tête. Les voix sont décomptées par liste, le panachage n'est pas possible. Les listes doivent être complètes, c'est-à-dire avec autant de candidats que de sièges à pourvoir, soit 29. Ainsi, lors des résultats au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient la moitié des sièges qui étaient à pourvoir. Le reste des sièges est alors réparti entre les autres listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, de manière proportionnelle. Si aucune liste n'a atteint la majorité absolue au premier tour, seules les listes ayant atteint 10 % des suffrages peuvent se maintenir pour le second tour.

## 2<sup>E</sup> TOUR LE DIMANCHE 30 MARS

Lors du second tour de l'élection municipale, dans les communes d'au moins 1 000 habitants, seules les listes ayant rassemblé au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir. Ces listes peuvent être différentes de celles du premier tour. Ainsi, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour peuvent fusionner avec une liste ayant dépassé la barre des 10 %. Les sièges se répartissent selon les mêmes principes qu'au premier tour.

## L'ÉLECTION DU MAIRE

Le maire est élu ensuite par le conseil municipal nouvellement installé. Il s'agit d'un scrutin secret à majorité absolue pour les deux premiers tours. Puis à la majorité relative pour le troisième tour, s'il a lieu.

## 2 VOTES EN 1

Jusqu'à présent, les conseillers syndicaux du San étaient désignés au sein des conseils municipaux des huit communes de Sénart.

Pour la première fois, en mars 2014, dans les communes de plus de 1.000 habitants, les conseillers communautaires vont être élus au suffrage universel direct. Vous élirez donc non seulement les conseillers municipaux, mais aussi les conseillers intercommunaux. Chaque équipe en lice présentera deux listes sur le même bulletin de vote : à gauche celle des candidats au conseil municipal, à droite celle des candidats au SAN. Cette seconde liste devra respecter la même parité que celle des municipales (alternativement un homme, une femme ou l'inverse) et comportera un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir (afin de pallier d'éventuels départs en cours de mandat). Les listes des villes qui possèdent 5 conseillers intercommunaux ou plus devront faire apparaître deux candidats de plus (c'est le cas à Cesson, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Savigny-le-Temple, Vert-Saint-Denis) ; celles des communes qui comptent moins de 5 conseillers, un candidat supplémentaire (c'est le cas à Réau).

## INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS SYNDICAUX

Le nouveau comité syndical devra se réunir au plus tard 4 semaines après l'élection des maires, celle-ci devant elle-même intervenir au plus tard le dimanche 6 avril 2014.

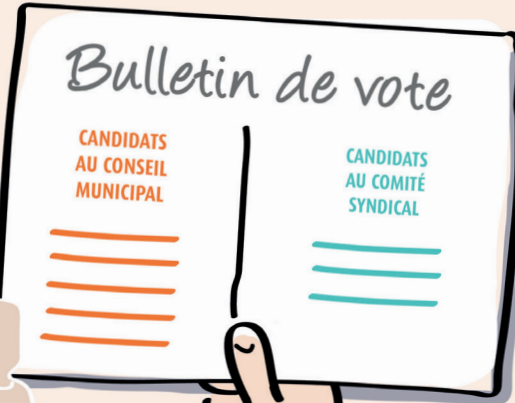




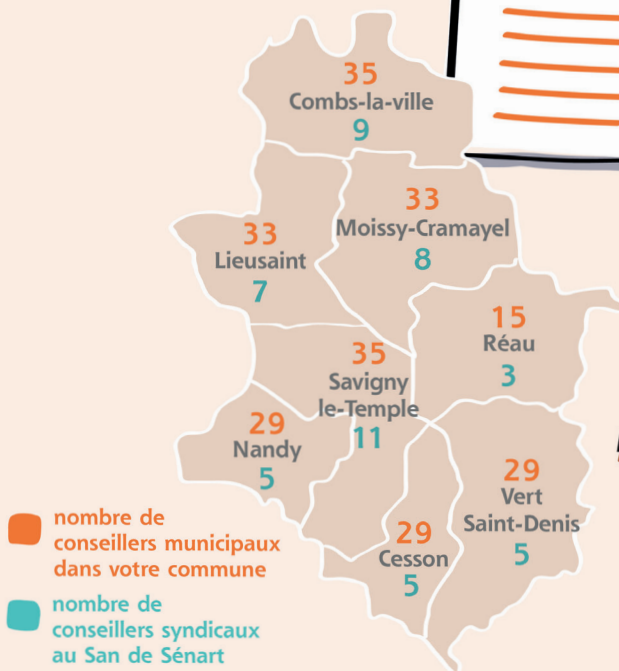
les 23 et 30 mars

## Élections municipales et communautaires : 2 votes en 1

Liste des candidats  
au conseil municipal



...  
et liste des candidats  
au comité syndical  
(San de Sénart)



## LES PRINCIPALES COMPÉTENCES DU SAN DE SÉNART



Depuis 40 ans, le SAN travaille en étroite collaboration avec les communes qui exercent des compétences de proximité. Le SAN assure des missions d'intérêt intercommunal :

- Le développement économique et l'emploi : accueil et accompagnement des entreprises en partenariat avec l'EPA et la maison de l'Emploi ; gestion et animation de la Pépinière d'entreprises ; gestion de la Banque de données économiques.
- Réalisation d'équipements : programmation, étude et réalisation des équipements scolaires, sportifs, culturels et sociaux.
- Espaces publics et réseaux : création et entretien des liaisons douces intercommunales ; entretien des parcs d'activité économique ; gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement ; gestion des infrastructures de télécommunication.
- Environnement : mise en œuvre du Plan climat, gestion de la maison de l'Environnement, valorisation et protection des espaces naturels d'intérêt commun.
- Politique de la ville : animation et pilotage du Contrat urbain de cohésion sociale et du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance ; gestion du réseau intercommunal de vidéoprotection ; coordination du réseau des médiateurs ; gestion des terrains d'accueil des gens du voyage.

Le SAN exerce également des compétences en matière de culture, sport, relations internationales, démocratie participative...

## PENSEZ À JUSTIFIER DE VOTRE IDENTITÉ

UN SEUL BULLETIN DE VOTE SERA À GLISSER DANS L'URNE ET, COMME À CHAQUE ÉLECTION, IL EST INTERDIT DE RAYER UN NOM OU D'ÉCRIRE SUR LE BULLETIN SOUS PEINE QUE CELUI-CI SOIT CONSIDÉRÉ COMME NUL. DERNIÈRE CONSIGNE, PENSEZ À VOUS MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

### LES TITRES PERMETTANT AUX ÉLECTEURS FRANÇAIS ET EUROPÉENS DE JUSTIFIER DE LEUR IDENTITÉ

**Pour les électeurs français :**

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte vitale avec photographie,
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer,
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ;
- 13° Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ;

(Les attestations de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport ne sont plus recevables).

**Pour les électeurs européens :**

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 14° de l'article 1<sup>er</sup>.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

### LES BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 8 HEURES À 18 HEURES

- Bureau n° 1 : Mairie ( 2, rue Pasteur)  
 Bureau n° 2 : Le Clos-Pasteur, à Pouilly-le-Fort.  
 Bureau n° 3 : École Jean-Rostand -  
                   Abri Jean-Rostand (rue de Pouilly).  
 Bureau n° 4 : École Louise-Michel - maison de  
                   l'Enfance (allée Irène-Lézine).  
 Bureau n° 5 : École Freinet (rue de la brebis).



# LE PRINTEMPS DE LA CULTURE



LE MOIS DE MARS ANNONCE L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS MAIS AUSSI UNE PLÉIADE DE CONCERTS ET DE SPECTACLES SOUS LES AUSPICES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CULTURE

## CONCERTO EN CUISINE

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE QUI MET LES PIEDS DANS LE PLAT OU « DIS-MOI CE QUE TU MANGES, ET JE TE DIRAI QUI TU ES, QUI TU HAIS, QUI TU AIMES... »

La compagnie du Murmure s'est installée à la Ferme des Arts, en février, pour une résidence de création théâtrale qui aboutit à un spectacle, au texte musical, sonore et gustatif : Concerto en cuisine pour Jacques, Christine, Alain et les autres..., d'Emmanuelle Pavon-Dufaure, présenté le samedi 8 mars à 16 h 30 à la Ferme des Arts. Les acteurs seront accompagnés d'Anna Borowski, designer culinaire et plasticienne (1<sup>er</sup> prix national Avenir des métiers d'art 2012 et membre des ateliers de Paris) qui orchestrera un « apéro-fooding » consistant en la mise en bouche de chaque personnage afin que le spectateur croque dans leur tempérament avant de les découvrir sur scène. Un spectacle théâtral tout public. Tarif unique 5 euros.

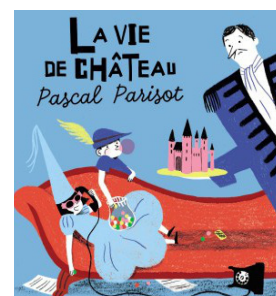
Mise en scène de Céline Roux et Nathalie Izza - Mise en musique de Ludovic Cabot - Mise en lumière de Mehdi Izza - Décors Catherine Dufaure - Costumes Anna Borowski - Illustrations Erroc - Avec Emmanuelle Pavon-Dufaure, Céline Roux et Ludovic Cabot.



## CHANSONS POUR L'ENFANCE

LA VIE DE CHÂTEAU, UN SPECTACLE MUSICAL À PARTIR DE 4 ANS

Dans le cadre du 26<sup>e</sup> festival de la chanson pour l'enfance, le festival Tintinnabule propose un spectacle musical « la Vie de château ». Depuis treize ans, Pascal Parisot mène entre ses disques pour enfants et son projet radiomatic, une double vie musicale sans s'emmêler les cordes. Après les aliments et les bestioles, c'est aujourd'hui le tour des histoires de princes et princesses de se faire remixer par Saint Pascal ! Quatorze chapitres pour visiter un royaume gouverné par un monarque complètement à l'ouest dans lequel on offre, à un prince désorienté, un GPS à princesse et où on baptise son unique progéniture « Bocoudenfan » ! Quatorze mini-tubes avec la même exigence mélodique que Pascal Parisot apporte à tous ses projets, cette pop chaloupée qui est sa signature et son humour à deux étages. Retrouvez le programme complet du festival Tintinnabule sur [www.tintinnabule.fr](http://www.tintinnabule.fr) Dimanche 30 mars, à 16 heures, à la Ferme des Arts, à partir de 4 ans. Tarif unique : 5 €.



Pour ces deux spectacles, renseignement et réservation auprès du Syndicat intercommunal de la culture : 01 64 19 38 23 ou [sic.csn.vsd@gmail.com](mailto:sic.csn.vsd@gmail.com)

## ET DES CONCERTS EN VEUX-TU, EN VOILÀ... (VOIR AUSSI EN PAGE 16)

**Concert et dessert : vendredi 14 mars, à 20 heures, à la Ferme des Arts**

L'harmonie des Vents du sud et les ensembles de flûtes traversières et cordes des conservatoires, proposent une soirée « Solid'ère » au profit de l'association des Bébés de Sénart. Une broche « Solidaire » pourra être achetée sur place au prix de 5 €. Tous les bénéfices seront reversés à l'association qui vient en aide aux familles sénartaises en difficulté ayant des très jeunes enfants. Entrée libre. Contact au 01 64 13 18 48.

**Trans gratt' : samedi 22 mars et dimanche 23 mars, à 17 h 30, à la Ferme des Arts**

Où quand les guitares sont à la fête et les voix aussi. Samedi, concert avec les élèves des conservatoires de Sénart et dimanche concert de Bévininda, église du fado. Entrée libre. Contact au 01 64 88 17 50.

**Bleu Teckel : samedi 29 mars, à 20 h 30, à la Citrouille (35, rue Janisset-Soeber à Cesson)**

Bleu Teckel est un groupe (de deux) qui charcute avec tendresse et dérision les arcanes d'une vie sans cesse bousculée. La musique (Nicolas Cloche) savamment dépouillée sert à merveille des textes (Vincent Tirilly) caustiques et originaux. Sur scène, le duo fait le choix de la simplicité : deux claviers, deux voix et un humour drapé de noir ! Un concert de Bleu Teckel s'apparente à du hors piste, une ballade inattendue loin des sentiers battus. Il faut le voir pour l'entendre, ils n'ont pas fini de vous surprendre !

## ATELIER MÉMOIRE : ÇA REPART !

Une troisième édition de l'atelier est prévue dès le mois de mars. Cet atelier s'adresse à tous les Verdoyoniens à partir de 60 ans. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le service des Solidarités sociales de Vert-Saint-Denis au 01 64 10 59 25.

## LUTTE

## Tournoi International

L'US Créteil organisait, début février, son traditionnel tournoi international « Cristo Lutte Jeunes ». Cette épreuve a réuni plus de trente clubs venus des quatre coins de France et d'Europe. Elle se déroulait sur 8 tapis et a duré huit heures pour les 400 lutteurs inscrits. Les lutteurs de l'Entente sportive de lutte de Vert-Saint-Denis/Cesson, ont tiré leurs épingles du jeu en remportant une médaille d'or et deux médailles de bronze et de nombreuses places d'honneur. Julie Ledit (photo) remportait la finale par une grande supériorité (10/0) devant Maeva Magnan de Haute-Normandie. Fariza Khapizova et Jason Luzolo arrachaient la médaille de bronze à, respectivement, Caroline Duriez du Nord – Pas-de-Calais et Alexis Rodde d'Auvergne.



## LUTTE GRÉCO ROMAINE

## Championnat de France cadets

Les lutteurs de l'Entente sportive de lutte se sont magnifiquement comportés au championnat de France cadets de lutte gréco-romaine. Ce championnat qui se déroulait à Cluses (Rhône-Alpes) a vu des combats de très haut niveau, Antoine Ledit (76 kg) a arraché la médaille de bronze à Jeremy Buchheit (Lorraine) après de superbes actions (deux bras à la volée, une ½ souplesse) exécutées de manière remarquable. Rayane Amoura (63 kg) et Florent de Saint-Chartrier (69 kg) entraient dans la catégorie des finalistes en se classant 5<sup>e</sup>. La deuxième partie de la saison va se dérouler en lutte libre.

De gauche à droite : Samuel Pannier (partenaire), Rayane Amoura, Antoine Ledit, Florent de Saint-Chartrier, Olivier Feder (entraîneur CTD) et, au premier plan, Jacques Meurgue.

## GYMNASTIQUE

## La saison 2014 a commencé

Les gymnastes de l'association gymnique de Cesson/Vert-Saint-Denis sont déjà à l'honneur avec la « team-gym-découverte », composée de Coline, Ophélie, Maylis, Maud, Marylou, Fanny, Sabrina, Blandine, Adèle, qui s'est illustrée le 19 janvier à Gousainville en arrivant 2<sup>e</sup>. Le samedi 25 janvier, a eu lieu la compétition départementale en Ufolep et l'équipe de Fanny en N5 composée de Mazurais Jarhianna, Gueguen Julie, Mangin Floriane, Sebik Ella, Boisseau Émeline et Plumain Romane est arrivée 4<sup>e</sup>. Pour le N7, l'équipe composée de Dutat Emilie, Ageorges Soazig, Baroudi Meriem, Bugnet Blanche est arrivée 6<sup>e</sup>. Pour le N6, l'équipe composée de Souchet Valentine, Krebs Eva, Husson Coralie, Chayebi Rania, Malaindin Bertille, Cau Agathe est arrivée 4<sup>e</sup>. Pour la FFG, l'équipe de Delphine composée d'Éline Vingerder, Ninon Chaussé, Camille Bareille et Valentine Martin est arrivée 7<sup>e</sup> en division fédérale, à Bussy-Saint-Georges. L'équipe de Ferlene Ngata, Emma Sebik, Victoria Landais et Alice Adam est arrivée 12<sup>e</sup> en DIR fédérale zone. L'équipe de Morgane Serrie, Marie Serrie, Margaux Moreau, Léa Maréchal et Natacha Barbey est arrivée 4<sup>e</sup>. Au niveau des benjamines, en libre passion, l'équipe composée de Marie Nicolas, Marie Van Cauter, Jade Marsal et Charlène Pilsa est arrivée 5<sup>e</sup>. L'équipe composée de Clémence Lecointre, Caroline Roisin, Alexane Wieroski, Camila Gonzales et Marine Buchaud est arrivée 7<sup>e</sup>. De plus, le week-end des 1<sup>er</sup> et 2 février, a eu lieu la compétition départementale pour les gymnastes toutes catégories en DIR libre et l'équipe de Virginie, composée de Charlotte Barre, Mélina Colin, Elisa Guyonnet, Mélanie Portais et Charlotte Beylier est arrivée 14<sup>e</sup>. Les trois équipes de Léa, composées pour la 1<sup>re</sup> de : Jarhianna Mazurais, Ella Sebik, Valentine Souchet, Juliette Moreau, Lou Occhiminutti ; pour la 2<sup>e</sup> de : Floriane Mangin, Émeline Boisseau, Eva Krebs, Coralie Husson ; et pour la 3<sup>e</sup> de : Julie Gueguen, Lou Dumont, Rania Chayebi, Cyrielle Brousse, sont arrivés respectivement 16<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>. Pour finir, les individuelles avec la superbe 1<sup>re</sup> place d'Éline Vingerder (au centre sur la photo) en fédérale junior, ainsi que la 4<sup>e</sup> place de Morgane Serrie en fédéral cadette. N'oublions pas Camille Bareille 9<sup>e</sup>, Ninon Chausse 13<sup>e</sup>, Marie Serrie 16<sup>e</sup> et Valentine Martin 23<sup>e</sup>.



## RETRAITE SPORTIVE DU BALORY

Le club propose en mars des randonnées. Le mercredi 5 la Canche-aux-Merciers, le mercredi 12, Rubelles, le mercredi 19 à Moigny-sur-École, le mercredi 26 à Saint-Sauveur. Rendez-vous, place des Aulnes, à Vert-Saint-Denis, à 8 h 50 pour un covoiturage. En cas d'alerte météo non levée le mardi soir, la randonnée est annulée. Chaussures adaptées indispensables. Renseignements en envoyant un courriel à [rsb.elb@gmail.com](mailto:rsb.elb@gmail.com)

## VIE MUNICIPALE

### CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 10 mars, à 20 h 30, salle du Conseil.

### CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Le vendredi 7 mars à 19 h, salle du Conseil.

### COMMÉMORATION DU 19 MARS

à 10 h 30, place du 19-Mars-1962, près du lycée Sonia-Delaunay.

### ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Dimanche 23 mars (1<sup>er</sup> tour)  
Dimanche 30 mars (2<sup>e</sup> tour)  
Ouverture des bureaux de 8 h à 18 h.

## VIE ASSOCIATIVE

### CLUB DES ANCIENS

Réunion, tous les mardis  
salle des Solidarités, 2, rue Pasteur.  
Renseignements : 01 64 10 59 23.

Jeudi 6 mars : repas choucroute au Club.

Jeudi 20 mars : concours de belote au Club.

### CLUB CULTURE ET LOISIRS

Inscriptions et renseignements :  
Danielle Durix 01 64 41 07 99 ou xirud@wanadoo.fr  
Rosa Guimbert 01 60 63 78 76 ou rosaguimbert@free.fr  
Martine Charlier 01 60 63 44 25 ou charlier.martine13@gmail.com

Mardi 4 mars à 13 h 30,  
Salle Irène-Lézine.  
Conférence de Caroline Rio  
« Comment bien se nourrir à partir de 55 ans ».

Mardi 11 mars,  
sortie pour la visite de la bibliothèque Marmottan.  
Départ à 12 h, place des Aulnes.

Mardi 18 mars, à 13 h 30,  
salle Irène-Lézine.  
Conférence de M. Dronne  
« Versailles, la construction du palais et des jardins ».

Mardi 25 mars, à 13 h 30,  
salle Irène-Lézine.  
Conférence de Catherine Couderc  
« L'Histoire de la Russie ».

Mardi 1<sup>er</sup> avril à 13 h 30,  
salle Irène-Lézine.  
Conférence de Jean-Claude Tristan  
« Toutankhamon ».

### BIBLIOTHÈQUE

Des histoires plein mon chapeau  
mercredi 5 mars, à 15 h 30.

Pour les enfants à partir de 4 ans,  
entrée gratuite mais réservation préalable souhaitée.

1, 2, 3 des histoires pour toi  
Pour les « P'tits bouts » (– de 4 ans) avec leur(s) parent(s).

Samedi 8 mars, à 10 h 30 et à 11 h.  
Entrée gratuite mais inscription préalable souhaitée.

Veillée autour du livre  
samedi 14 mars, à 20 h.

Entrée gratuite mais inscription préalable souhaitée.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CULTURE

Renseignements au 01 64 19 38 23  
ou sic.csn.vsd@gmail.com

Concerto en cuisine pour Jacques, Christine, Alain et les autres...  
Samedi 8 mars, à 16 h 30,  
à la Ferme des Arts.  
Théâtre tout public. Tarif unique 5 €.

Concert et dessert  
Vendredi 14 mars, à 20 h,  
à la Ferme des Arts. Entrée libre.  
Contact au 01 64 13 18 48.

Trans gratt'  
Concerts samedi 22 et dimanche 23 mars, à 17 h 30, à la Ferme des Arts. Entrée libre.  
Contact au 01 64 88 17 50.

« La Vie de château »  
Spectacle musical dans le cadre du festival Tintinnabule.  
Dimanche 30 mars, à 16 h,  
à la Ferme des Arts,  
à partir de 4 ans. Tarif unique 5 €.



### MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Renseignements au 01 60 63 32 93 ou sur : <http://www.mlchouillon.com>

Cycle de conférence sur l'alimentation avec l'association DDNA  
Jeudi 13 mars, à 20 h 30, à la Ferme des Arts.

« Des aliments sûrs et sains : une agriculture durable est-elle possible ? »  
Entrée libre.

Printemps des poètes  
tout le mois de mars,  
avec exposition des travaux de l'École intercommunale de dessin

La Grande lessive  
mercredi 26 mars,  
accrochage avant 10 h.

### LUOTHÈQUE

Soirée jeux entre adultes,  
vendredi 7 mars, de 20 h à minuit

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES DES ENFANTS NÉS EN 2011

Les inscriptions se dérouleront au service scolaire, en mairie, du 17 mars au 5 avril 2014.  
Renseignements complémentaires ou rendez-vous : Estelle Combeau au 01 64 10 59 16 ou par courriel : [scolaire@vert-saint-denis.fr](mailto:scolaire@vert-saint-denis.fr)

### Bal Country

Samedi 15 mars, à 20 h 30,  
gymnase Alain-Bombard.  
Réservation obligatoire au 01 60 63 32 93 - Nombre de places limité. Tarifs : 6 € adhérents - 9 € non-adhérents - Une consommation sera offerte.

### Parcours d'Artistes Amateurs

Samedi 22 mars, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, à la MLC.  
Entrée libre.

### Concert Bleu Teckel

Samedi 29 mars, à 20 h 30,  
à la Citrouille.  
Tarifs : 10 € plein tarif - 5 € tarif réduit (applicable aux moins de 26 ans, au plus de 60 ans, aux familles nombreuses, demandeurs d'emplois.)

### Cabaret littéraire : « Un livre, une commune »

Vendredi 28 mars, à 20 h 30, au Sénart'café de Cesson (37, avenue Charles-Monier).  
Rencontre avec des écrivains sélectionnés. Entrée libre.



### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SPORTS

### BALORY SUBAQUA CLUB

Compétition,  
dimanche 9 mars, de 13 h à 19 h,  
piscine intercommunale à Cesson.

### ESCV FOOTBALL

Loto, le samedi 29 mars,  
hall du complexe Colette-Besson,  
à Cesson.

## lire

spécial tout-petits

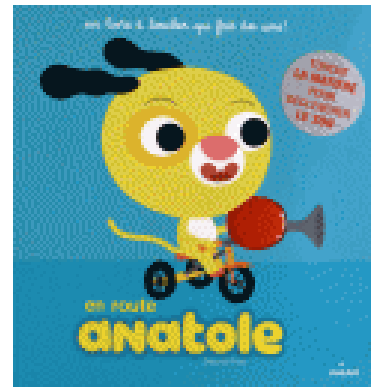
## EN ROUTE, ANATOLE

de Deborah Pinto- Éditions Milan

C'est l'anniversaire d'Anatole, et ses copains lui ont réservé une grosse surprise. Anatole se demande ce qui se cache sous l'énorme paquet, et tente d'imaginer son contenu...

Les livres d'Anatole, nouveau petit héros, se lisent autant avec les yeux qu'avec les doigts ou les oreilles. Ils abordent de nombreux sujets, scrupuleusement choisis pour être au plus près de la réalité et invitent l'enfant à toucher le livre pour l'explorer. Ce faisant, il déclenche une puce sonore grâce à un minuscule interrupteur caché sous la matière.

(autres titres : Anatole à la ferme, le cirque d'Anatole, au lit Anatole !)



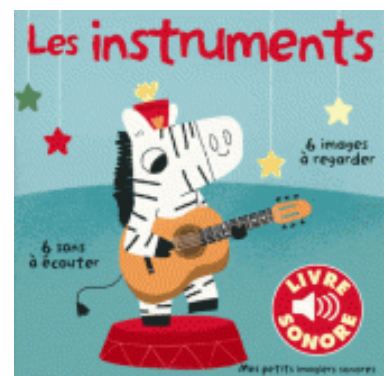
## LES INSTRUMENTS (MES PETITS IMAGIERS SONORES)

Éditions Gallimard jeunesse

Un orchestre un peu insolite s'est formé : à la flûte un cochon ; au piano un éléphant...

Un... deux... trois... maestro... que la musique commence !

Cette collection « Mes petits imagiers sonores » propose divers titres qui connaissent tous un grand succès mérité. Le principe est simple et efficace puisqu'il permet aux tout-petits de se familiariser avec différents bruits ou sonorités : en posant un doigt sur une puce toujours différemment placée suivant chaque image. Chaque volume regroupe six sons autour d'une thématique (animaux, instruments de musique, oiseaux, transports, politesse, coucher, etc.) qui permettra aux bambins de joindre la parole au geste et d'entretenir leur oreille autant que leur curiosité. Une très jolie collection accessible dès 10 mois.



Tous ces livres et ces jeux peuvent être empruntés ou consultés à la bibliothèque et à la ludothèque (place Condorcet), inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 83 95 (bibliothèque) et 01 60 63 65 76 (ludothèque).



## THE RESISTANCE

Pour 5 à 10 joueurs à partir de 14 ans

Identités secrètes, Dédutions, Mensonges. Êtes-vous prêt à livrer la lutte de THE RESISTANCE ou trahirez-vous vos amis en rejoignant l'empire ? Un jeu d'ambiance où se succèdent les promesses, les accusations et autres joyeusetés traîtresses. *The resistance* oppose un petit groupe de fervent partisans de la résistance à un gouvernement aussi puissant que corrompu. La Résistance a lancé une séquence de missions audacieuses visant à mettre le gouvernement à genoux. Malheureusement, des espions ont infiltré les rangs de la résistance, avec la ferme intention d'en saboter les plans minutieusement conçus. Il suffit d'un espion pour faire échouer une mission. Composez vos équipes avec grand soin, sans quoi le mot liberté n'aura plus jamais de sens. La Résistance saura-t-elle démasquer les espions à temps ?

## SCHUHBIDU

Pour 2 à 4 joueurs, à partir de 4 ans

Un jeu de dés haut en couleurs. Les petits mille-pattes grandissent, grandissent... Ils ont besoin sans cesse de nouvelles chaussures. Peux-tu les aider à s'emparer du maximum de chaussures ? À la fin de la partie, celui qui possédera le mille-pattes le plus long sera le gagnant. Petit jeu rapide pour les jeunes enfants, avec un graphisme rigolo.



## J'AIME LE PAIN

LES AMOUREUX DU PAIN CUIT AU BOIS, HABITANTS DE CESSON, DE VERT-SAINT-DENIS ET D'AILLEURS, SE RÉUNISSENT AUTOUR DES CUISSONS BANALES DE SÉNART



Voici six ans que l'aventure a débuté, encouragée par la maison des Loisirs et de la Culture et Claude-Houillon de Cesson et Vert-Saint-Denis et la maison de l'Environnement de Sénart. Ces passionnés de bon pain se réunissent pour pétrir, façonner et cuire au four à bois. Ils animent un four mobile, qu'ils ont construit en terre crue et paille. Ils cuisent comme autrefois et partagent leurs expériences autour du pain. Ils sillonnent également vers d'autres chemins de la gourmandise, selon les thèmes qui sont proposés par les adhérents tous consommateurs associés. Pour ce prochain semestre, voici ceux qui seront développés lors des cuissons qui ont lieu chaque dernier samedi du mois ;

- 29 mars : pain de campagne, rillettes et pâté de campagne ;
- 26 avril : chaussons aux pommes (feuilletage maison au beurre) et boudin noir ;
- 31 mai : les pains du monde à l'occasion de la Fête du pain (pain à la semoule, chappattis et nans, pitas au maïs, pain allemand, bretzels...) ;
- 21 juin : participation à la fête de Cesson avec animations autour du stand (flammenkuches, brioches et pain, crêpes au blé bis, fabrication de beurre, animation autour du blé, concours du panier garni) ;
- 28 juin : préparation de l'animation au Festival de l'habitat écologique et participation le lendemain 29 juin. Du pain partagé à l'art de vivre en commun, à mi-chemin entre histoire et cuisine, généalogie et gourmandise. Invitation à un voyage dans lequel chacun trouve sa place, dans une rencontre avec le pain, avec les autres et avec lui-même.

Pour participer à ces activités, il faut être adhérent à la MLC Claude-Houillon et inscrit à l'activité (coût 30 ou 45 € l'an). Plus de renseignements en consultant <http://fourpain77.blogspot.fr/> sur le Net, en écrivant à [fourapain77@laposte.net](mailto:fourapain77@laposte.net) ou en appelant le 01 60 63 32 93 ou le 06 59 84 89 58.

## TRIBUNE D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Pour respecter l'égalité entre tous les candidats, imposée par l'article L. 52-1 du Code électoral, à l'approche de l'échéance électorale qui a lieu ce mois-ci ( voir pages 7 à 10 ), ce numéro paraît sans l'éditorial du maire, ni la tribune d'expression de l'opposition.

## Concert et dessert



### **l'Harmonie des Vents du Sud**

direction : Guy Damez  
et les ensembles de

### **Flûtes traversières & Cordes**

direction : Marianne Pernet & Jessica Frey  
vous invitent à la soirée

**Solid'ère au profit des bébés de sénart**  
**Vendredi 14 mars 2014 à 20h00**



**Ferme des Arts**

Vert-saint-Denis

Contact : 01 64 19 38 23

entrée libre



6<sup>ème</sup> ÉDITION

# TRANS GRATT'

## À PLEINE VOIX !

**SAM 22 MARS - 17H30**  
Résonance des cordes de guitares et des cordes vocales  
le temps d'un concert à pleine voix et à tue-tête  
par les élèves des conservatoires de Sénart  
**GUITARE, CHANT, DANSE**

**DIM 23 MARS - 17H30**  
Les élèves ont invité en 2<sup>ème</sup> partie BEVINDA, égypte du  
Fado à la voix épurée pour une ultime escale à Lisbonne.  
**BEVINDA EN CONCERT**

# 22 et 23 mars

**sénart** Ferme des Arts - Vert-saint-Denis - 60 rue Pasteur  
contact : 01 64 88 17 50

## ENTRÉE LIBRE

**+ d'info sur [musique-senart.com](http://musique-senart.com)**



## CONCERT



### **Choeur de femmes CHANTEVERT**

**Dimanche 6 avril 2014 à 15h**

**Église de Vert-St-Denis**



TARIFS: 10€/5€ tarif réduit (-18 ans, étudiants, chômeurs, Gratuit -10 ans)

Renseignements : 06 07 59 90 44

[liliane.sossa@wanadoo.fr](mailto:liliane.sossa@wanadoo.fr)



## 26<sup>ème</sup> FESTIVAL

# TINTINNABULIE

"Chansons pour l'Enfance"

### MARS & AVRIL 2014

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :  
**01.60.60.13.82**  
[www.tintinnabute.fr](http://www.tintinnabute.fr)

**Sénart (ville nouvelle) et le département de Seine-et-Marne**  
En partenariat avec l'Académie Charles Cros Sous le parrainage de Monsieur Jean-Michel Boris